

MEDIATION FAMILIALE

QUI EST CONCERNE ?

Couples, avant, pendant ou après la séparation ou le divorce

Adolescents, jeunes adultes et leurs parents en conflits

Grands parents et leurs petits enfants en rupture de contacts

Séniors, personnes âgées ou dépendantes avec des décisions à prendre

Fratries

COMMENT ?

La médiation familiale est une série d'entretiens axés sur le rétablissement d'un dialogue apaisé, l'autonomie, la liberté et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation relationnelles.

POUR QUOI ?

Rétablir une communication constructive et respectueuse

Echanger de manière apaisée entre les membres de la famille

Préserver les enfants des effets des conflits

Trouver à l'amiable des solutions adaptées aux besoins de chacun

Exposer et affirmer sa parole et ses valeurs

Maintenir des contacts entre les différents membres de la famille

Aborder les sujets liés au quotidien et à l'avenir



QUI SUIS-JE ?

Médiateur familial diplômé d'Etat, j'exerce depuis 26 ans auprès des familles. Je respecte le Code de déontologie de l'Association pour la Médiation Familiale afin de garantir la confidentialité, l'indépendance, la responsabilité, l'impartialité et la neutralité.

Lefeuvre
Médiateur familial

06 21 25 13 97 dolefeuvre@orange.fr

APMF